

Conseil scientifique - Formation restreinte
Mardi 18 mars 2025, 15h45 – 16h45
Compte rendu

Présents : Soraya Amrani Mekki, Vin Arceneaux, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Paul Bouscasse, Julia Cagé, Pierre Cahuc, Marie-Emmanuelle Chessel, Hélène Combes, Anne-Solenne De Roux, Marta Dominguez, Sophie Dubuisson-Quellier, Florence Faucher, Vincent Forray, Olivier Godechot, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Emeric Henry, Julie Klein, Kevin Mellet, Christine Musselin, Sylvain Parasie, Guillaume Piketty, Paul-André Rosental, Emilien Ruiz, Lou Safra, Francesco Saraceno, Réjane Senac, David Todd, Luis Vassy, Dina Waked, Raphaële Xenedis

Absents ou excusés : Xavier Ragot, Anne Revillard, Guillaume Tusseau

Assistent à la réunion :

Bénédicte Barbé, chargée de mission, DS

Nathan Haïk, directeur de cabinet, DG

Antonin Schiera, directeur adjoint du pôle académique, DRH

Sabrina Tonetti, directrice du pôle académique, DRH

1/ Validation du compte rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 21 janvier 2025 et le 18 février 2025

En l'absence de remarques, Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu des séances du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 21 janvier 2025 et le 18 février 2025.

2/ Avis sur le recrutement de deux *Assistant Professors* FNSP en tenure track (FNSP) en économie

Emeric Henry fait le point sur la procédure en place, en soulignant que tous les départements d'économie des universités de niveau mondial recrutent au même moment, ce qui contraint les équipes à être particulièrement réactives. La procédure démarre en septembre ; les offres sont adressées aux candidats ciblés en début

d'année civile. Pour l'année 2025, le département d'économie disposait de deux postes de niveau junior : l'un en économétrie, l'autre en santé ou environnement, dans le cadre du projet TIERED. Sur 400 dossiers reçus (30 % de femmes – 40 % de PhD américains, ce qui correspond à l'ordre de grandeur habituel), 26 candidats ont été reçus en entretien, puis 11 ont été invités à passer une journée au département d'économie. Pour le poste financé par TIERED, Charlotte Halpern ainsi qu'un représentant des partenaires du projet ont été associés aux différentes étapes du recrutement.

Sur le poste en économétrie, une offre a été faite à Facundo Nahuel Argañaraz, en doctorat à l'université Carlos III (Madrid), et spécialisé en *machine learning* ; il est prévu qu'il enseigne au Collège et à l'EAP. Il a reçu une offre concurrente de l'université de Mannheim qu'il a décliné pour prendre le poste à Sciences Po. Sur l'environnement, l'offre a été faite à Tristan Du Puy, en doctorat à SIPA (université Columbia). Sa recherche est à l'intersection de l'économie industrielle et de l'environnement, notamment sur les impacts en termes d'émissions carbone.

Christine Musselin précise que ces postes sont inscrits sur le plan de recrutement 2025.

En l'absence de remarques, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents le recrutement de Facundo Nahuel Argañaraz.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents le recrutement de Tristan du Puy.

3/ Avis sur les critères par discipline pour la sélection des ATER

Antonin Schiera précise que les critères pour la campagne 2025 de recrutement des ATER sont reconduits par rapport au recrutement de l'année dernière, à l'exception du département d'histoire, qui a introduit quelques modifications. Les candidatures doivent être déposées sur le portail Galaxy avant que la liste des ATER retenus par discipline ne soit validée lors de la séance du conseil scientifique le 27 mai.

En l'absence de remarques, Florence Haegel fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents les critères par discipline pour la sélection des ATER.

4/ Questions diverses

Christine Musselin souhaite interroger les directeurs et directrices de département quant au calendrier de recrutement des ATER, qui serait soit tardif ou précoce selon les disciplines. Les départements souhaitent-ils avancer l'ouverture de la campagne au mois de février ?

Guillaume Piketty souhaite avancer les recrutements d'ATER en histoire. Les règles ne sont pas communes aux universités, mais la plupart d'entre elles donnent des réponses avant la fin du mois d'avril. Certaines personnes candidates, lorsqu'elles sont informées de leur recrutement à Sciences Po, ont déjà accepté des offres dans d'autres universités. L'enjeu prioritaire du recrutement est de maintenir un équilibre entre ATER internes et externes. Pour autant, les candidats externes, qui par ailleurs ne sont pas que français, partent vers d'autres universités faute de réponse plus précoce.

Marta Dominguez, pour le département de sociologie, se joint à Guillaume Piketty. Le département est très satisfait des ATER recrutés et de la qualité des candidatures, mais se questionne en effet sur le besoin d'élargir ses recrutements.

Réjane Sénac s'associe aux directeurs des départements d'histoire et de sociologie. Les candidats classés acceptent des contrats de postdoctorat ou des contrats ATER dans d'autres institutions avant que Sciences Po n'ait pu donner une réponse

Emeric Henry ajoute que le problème du recrutement des ATER au département d'économie est que la rémunération des ATER se trouve en deçà des montants de bourse doctorale. D'autres universités proposent des compléments plus attractifs pour les ATER. Le calendrier de recrutement n'est donc pas un enjeu pour le département d'économie.

Soraya Amrani Mekki précise que, pour le département de droit, le calendrier n'a pas nécessairement besoin d'être avancé, mais qu'il gagnerait à être coordonné avec celui des *teaching fellows*. Certains candidats se positionnent sur les deux et attendent la réponse d'un programme avant de se décider.

Christine Musselin remercie les membres du Conseil. Le calendrier de recrutement des ATER sera modifié l'année prochaine en fonction des avis recueillis ce jour.

Christine Musselin souhaite préciser la procédure mise en place pour les recrutements de la faculté permanente qui auront lieu en 2026 et 2027. Il s'agira d'ouvrir 12 postes, qui seront uniquement des remplacements, les créations de poste n'étant pas encore prévues. Christine Musselin indique qu'il faut trouver un équilibre entre les orientations de l'institution (thèmes prioritaires), les besoins en enseignements des écoles, y compris les besoins engendrés par la réforme du collège universitaire, et les attentes en termes de recherche. En outre, Christine Musselin rappelle que les postes qui deviennent vacants ne seront pas nécessairement réattribués aux mêmes thématiques ni aux mêmes disciplines. Les demandes doivent être limitées à deux postes par centre ou six postes par département quand celui-ci correspond à plusieurs centres. Pour chacun des postes, la demande devra être soutenue par un argumentaire concernant les besoins en ressources humaines, la stratégie internationale concurrentielle et universitaire, et les enseignements envisageables.

Emeric Henry s'interroge sur la règle qui consiste à ne pas réattribuer à un même centre les postes libérés par des départs. Il rappelle en effet que les mobilités concernent plus ou moins fortement les disciplines, et qu'il serait nécessaire de pouvoir compter sur la possibilité de renouveler les postes dans un même centre et une même discipline.

Stéphanie Balme souhaite savoir s'il s'agit de postes junior ou senior, sachant que les besoins de profils junior ou senior dépendent du sujet.

Luis Vassy suggère de trouver un équilibre intergénérationnel. Cette question est ouverte et nécessite de recueillir l'avis de chacun sur la bonne manière de construire cet équilibre entre des postes senior et des postes junior.

Christine Musselin propose en ce sens d'ajouter une ligne au tableau des besoins de chaque centre, pour préciser si le poste s'adresse plutôt à un profil senior (Professeur des universités) ou à un profil junior (Assistant Professor).

5/ Avis sur les demandes de promotion des Professeurs des universités, campagne 2025

Sabrina Tonetti précise que, pour la campagne de promotion 2025 des Professeurs des universités, cinquante personnes sont éligibles ; onze candidatures ont été reçues, dont 3 femmes (23% des femmes éligibles) et 8 hommes (22% des hommes éligibles). Concernant la campagne 2024, 15 femmes et 37 hommes étaient promouvables. 12 demandes avaient été reçues : un homme avait été promu au niveau national, ainsi que 2 femmes et 2 hommes au niveau local.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés les demandes de promotion des professeurs des universités, campagne 2025.

Florence Haegel rappelle aux membres du conseil la nécessité d'être attentifs, lors de l'examen des dossiers de promotion, aux profils interdisciplinaires.

6/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Elsa Gisquet

Olivier Godechot présente le profil d'Elsa Gisquet, chercheuse à l'Institut de radioprotection. Elle a soutenu un DEA en sociologie en 1999 et une thèse en 2004 et publié deux ouvrages, l'un sur les accidents vasculaires cérébraux, l'autre sur la réanimation néonatale, ainsi qu'une vingtaine d'articles. Elsa Gisquet a également co-écrit de nombreux articles. Son dossier convient sur le fond mais soulève une question : les personnes qui ont soutenu leur doctorat à Sciences Po peuvent-elles également s'inscrire en HDR à Sciences Po, sachant que dans le cas présent, la thèse a été dirigée par une autre personne que le garant pressenti pour l'HDR ?

Christine Musselin indique que, depuis le décret de 1986, chaque établissement définit ses propres règles en la matière. A Sciences Po, celles-ci ont été définies en 2016.

David Todd, qui a dû rapporter sur un cas identique, précise que la règle à Sciences Po est qu'il est possible de soutenir sa thèse et son HDR à l'IEP de Paris, à condition que le directeur de thèse et le garant de l'HDR ne soit pas la même personne.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Elsa Gisquet.

7/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Romain Delès

Kevin Mellet présente le projet de mémoire original de Romain Delès, qui porte sur les effets des inégalités de genre sur les indicateurs de la famille, en Suède et en France. Romain Delès entend aller au-delà des mesures habituelles et propose des indicateurs qui mettent en exergue la capacité des hommes à participer aux activités domestiques (soit la seconde révolution de genre, selon ses termes). L'avis de Kevin Mellet est tout à fait favorable.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Romain Delès.

8/ Avis sur la demande d'autorisation d'Ariane Pailhé à diriger à l'IEP de Paris l'habilitation à diriger des recherches de Romain Delès

Kevin Mellet indique que la garante pressentie pour l'HDR de Romain Delès est Ariane Pailhé, directrice de recherche à l'Ined, ce qui lui semble tout à fait favorable. Néanmoins, Ariane Pailhé doit être autorisée par le Conseil scientifique à diriger l'HDR de Romain Delès, celui-ci ne pouvant s'inscrire en HDR à l'Ined, institut dépourvu d'école doctorale.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation d'Ariane Pailhé à diriger à l'IEP de Paris l'habilitation à diriger des recherches de Romain Delès.

9/ Avis sur la demande d'autorisation de Rebecca Mignot Mahdavi à co-diriger la thèse de Aditya Sharma

Stéphanie Balme a examiné le dossier et rendu un avis favorable, mis à disposition des membres en amont de la séance.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Rebecca Mignot Mahdavi à co-diriger la thèse de Aditya Sharma.

10/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Arthur Dyevre

Emiliano Grossman a examiné le dossier et rendu un avis favorable, mis à disposition des membres en amont de la séance.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Arthur Dyevre.

11/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Jean Lacroix

Vin Arceneaux a examiné le dossier et rendu un avis favorable, mis à disposition des membres en amont de la séance.

En l'absence de questions, Florence Haegel fait procéder au vote.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents du rang des professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Jean Lacroix.